

Courrier des lecteurs

Cabinets médicaux

Sauvez le médecin de famille!

Lettre du jour

Chaque jour, j'entends parler à la radio de réseaux de médecins, d'économies à faire pour les caisses maladie, comment organiser la santé, combien de cabinets médicaux il faut, etc.

A-t-on une fois pensé à avoir un dialogue avec les patients ou le personnel du cabinet médical?

La réalité sur le terrain va bien au-delà de toutes ces belles questions financières et politiques: alors que nos élus s'époumonent avec des théories aussi diverses que variées, les médecins de famille étouffent sous le poids du travail. Les demandes de patients désespérés se multiplient, à qui on a fait signer des contrats d'assurance avec une liste de médecins jointe, et aucun d'eux n'arrive à les accueillir comme nouveaux patients. Les patients ne comprennent pas



Dans cinq ans, une bonne moitié des généralistes installés en Suisse seront en âge de prendre leur retraite. CORBIS

pourquoi ils n'arrivent pas à obtenir un rendez-vous, alors qu'ils paient leurs primes d'assurance-maladie.

Les assistantes médicales se trouvent dans une situation délicate. Au téléphone une bonne dizaine de fois par jour

avec des patients qui ne demandent qu'à obtenir un rendez-vous ou au moins un médecin de référence, et qui n'arrivent pas à

comprendre pourquoi cela n'est pas possible. On n'a même plus d'adresse à leur offrir pour se faire soigner ailleurs.

Pour les urgences, la meilleure stratégie est de les diriger sur la permanence la plus proche. Après quelques heures d'attente, le malade aura enfin droit à être soigné par une personne compétente. Le répit n'est que de courte durée lorsque à la fin de la consultation, son ordonnance en main, il s'entend dire que pour la suite il faudra voir avec son médecin traitant!

Après avoir sauvé Lavaux, le Gripen et les lynx, la Suisse devrait urgemment trouver une solution pour sauver ses médecins de famille, une grande partie de ceux exerçant encore étant proches de l'âge de la retraite.

Michèle Kaegi, assistante médicale, Montreux

Primes payées en trop

Rembourser ne serait que justice

A propos de l'article intitulé «Primes payées en trop: le Groupe Mutuel réagit» (24 heures du 2 février 2013).

Le Groupe Mutuel propose une solution qu'il qualifie d'assez simple pour le remboursement des primes maladie payées en trop. Il s'agirait de prendre en compte une période de cinq à dix ans, afin que le remboursement puisse porter sur une somme très modeste, soit, selon les calculs du Groupe: 9 francs par mois.

Or, si l'on veut bien se souvenir que le trop-perçu date de 1996 (date d'entrée en vigueur de la LAMal) et qu'il porte sur une somme de 2 milliards (environ 600 millions pour le seul canton de Vaud), on voit mal comment les assurés devraient attendre encore cinq à dix ans avant d'être remboursés! Autant dire que bon nombre d'entre eux, entre-temps disparus, viendraient grossir le nombre des assurés décédés ces quinze dernières années! Le délai suggéré par le Groupe Mutuel ne ferait ainsi qu'accroître l'injustice dont la Commission de la santé du Conseil des Etats n'a pas jugé bon la suppression dans les meilleurs délais.

Dès lors, ce ne serait que justice que les primes des assurés lésés soient réduites

mensuellement du montant qui leur est dû à partir du 1er janvier 2014 et jusqu'à fin 2015 au plus tard. Que les assurés des cantons bénéficiaires de l'erreur fassent l'objet d'une mesure d'allègement lors de la restitution de ce qu'ils doivent (par exemple primes majorées sur cinq ans) relève de dispositions devant être prises par les autorités cantonales concernées.

Rémy Addor, Pully

Cynisme ou incompétence?

Merci à Mme Moret et à M. Buchs d'avoir poussé Mme Egerszegi et M. Schwaller à revoir les positions de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) du Conseil des Etats.

Merci à M. Maillard pour ses explications et sa maîtrise du sujet.

M. Schwaller (PDC défenseur de la famille!?) refuse le calcul rétroactif et affirme que l'exercice serait trop compliqué. Il prend l'exemple fallacieux du changement de canton et des fréquents changements d'assurance. Il démontre par là sa totale incompétence en informatique ainsi que sa soumission implicite au lobby des assurances.

Oser dire que c'est trop compliqué! Est-ce du cynisme ou de l'incompétence? Toutes les assurances disposent de base de données précises et pérennes. Tout affilié est enregistré et

identifiable par un numéro (AVS ou autre).

Le canton, voire le groupe d'assurés dans le canton, ainsi que la ou les périodes d'affiliation, tout comme les montants cotisés sont disponibles. Sans ces informations, comment les assurances composeraient-elles leurs rapports, comparaisons et progressions au fil des années? Ces informations que les assurances refusent de mettre à disposition existent et sont utilisables sans difficulté d'exploitation. De qui se moque-t-on?

Que ces messieurs dames de la CSSS cessent de nous mépriser. Ils font perdre tout crédit aux faiseurs de contre-projets. Ils divisent pour régner et creusent stupidement le Röstigraben. Il est à souhaiter que les électeurs les pénalisent lors des prochaines élections.

Souhaitons que Romands et Zurichois soutiennent les politiciens qui les défendent et leur manifestent leur soutien.

François Kormann, La Tour-de-Peilz

District de Nyon

Un article au titre accrocheur

A propos de l'article intitulé «Bassins reste le mouton noir du district de Nyon» (24 heures du 2 février 2013).

(...) Il est regrettable que le journaliste n'ait pas eu la pugnacité d'enquêter de manière plus approfondie le fait

que le 29 novembre 2012, deux jours après les bons offices de M. le préfet, la Commune de Mies a été appelée par téléphone afin d'obtenir un contact.

Vu la surcharge du travail administratif de fin d'année pour tout le monde - et sans reproche à quiconque - ce message est tombé aux oubliettes.

Sans entrer dans le détail du déroulement de l'interview et des aléas de la vie, un retard d'un mois dans le traitement des dossiers est apparu. Il est évident que la défense des intérêts communaux est prioritaire aux éléments régionaux, surtout que la motion datait de juin 2012 et que nous avons mis cinq mois à chercher un interlocuteur.

S'il est clair que les débats doivent se dérouler dans de bonnes conditions, le journaliste ne peut supputer un manque de loyauté pour discréditer une manière de penser différente de la doctrine unique, pas très éloignée des régimes totalitaires relayés par feu la Pravda. L'article complémentaire du mardi 5 février démontre la stratégie de communication utilisée pour vendre le PIR (Plan d'investissement régional) aux organes politiques en marginalisant une Commune, en vantant le concept visionnaire du projet, en minimisant les côtés hasardeux et iniques du financement.

C'est avec plaisir que nous accueillerons le syndic de Mies pour ce débat. Précisons que la presse régionale a tenté

d'organiser à quatre reprises cet échange. Au dernier moment, ces rencontres ont été annulées, mais pas par désistement de Bassins.

En fonction du résultat des débats et des influences qu'auront à coup sûr les arguments des uns et des autres, il est à espérer qu'en cas de refus du PIR dans le district, le journaliste n'utilisera pas le terme entendu çà et là de «fossoyeur de la région» et ne demandera pas la réintroduction du pilori!

Didier Lohri, Bassins

Précision

Dans la chronique du 28 août 2010 intitulée « Je te hais... moi non plus » qui brocarde en toute mauvaise foi les personnalités qui font l'actualité, nous avons mis en cause de manière injuste la gestion de M. Sylvio Bernasconi concernant Neuchâtel Xamax SA. Les propos, qui laissaient entendre que M. Bernasconi tuait de manière certaine le club de Neuchâtel Xamax SA par incompétence ou malhonnêteté, constituait un abus de langage, ce que nous reconnaissons volontiers. Notre journal reconnaît que M. Bernasconi n'a jamais agi de la sorte et regrette cette présentation. Et espère ainsi avoir pu clarifier la situation.

Thierry Meyer, rédacteur en chef

24 heures

Adresses: avenue de la Gare 33, CP 585, 1001 Lausanne.
Tél.: 021 349 44 44
Fax: 021 349 44 19

Internet: www.24heures.ch
E-mail: 24heures@24heures.ch

Rédactions régionales
Lausanne et région: av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne, tél. 021 349 44 44.

Riviera-Chablais: rue du Clos 12, 1800 Vevey, tél. 021 966 82 82.

Nord vaudois-Broye: av. Haldimand 6, case postale 803, 1401 Yverdon-les-Bains, tél. 024 424 84 24.

La Côte: av. Perdttemps 11, case postale 1424, 1260 Nyon 1, tél. 022 994 40 80.

Abonnements
Tarifs pour la Suisse (TVA 2,5% incluse), 12 mois Fr. 429.-.

Courrier: case postale, 1001 Lausanne, Tél.: 0842 824 124

(lu-ve 7 h 30-12 h/13 h 30-17 h)

www.24heures.ch/offre

Suspension et changement d'adresse temporaire:

Gratuit sur www.24heures.ch tél. 0900 924 124 (6 fr. service et appel compris. Tarif pour le réseau fixe.)

Autres services: tél. 0842 824 124, fax 021 349 31 69.

Rédaction
Rédaction en chef: Thierry Meyer

(rédacteur en chef, resp.), Claude Ansermoz (rédacteur en chef adjoint,

Samedi) Joëlle Fabre (rédactrice en chef adjointe), Corinne Feuz (rédactrice en chef adjointe), Leonardo Pescante (rédacteur

en chef adjoint, multimédia), Laurent Martin (directeur artistique), Ivana Goretta

(promotion éditoriale), Assistante du rédacteur en chef: Sylvie Minder.

Chefs de rubriques
Vaud & Régions: Gérald Cordonier, Michel Jotterand (responsables), Justin Favrod

(politique), Cécile Collet (Lausanne et région), Laure Pingoud (Nord vaudois-

Broye), Flavienne Wahli Di Matteo (Riviera-Chablais), Raphaël Ebinger (La Côte).

Suisse: Judith Mayencourt; **Monde:** Olivier Bot; **Economie:** Roland Rossier; **Sports:**

Pierre-Alain Schlosser; **Culture & Société:** Jean Ellgass (culture), Yseult Théraulaz

(société); **Portraits:** Gilles Simond; **Service images:** Dominic Favre; **Internet:** Gilles Biéler.

Suppléments: Jean-François Krähenbühl. **Edition:** Jean-Michel Jacot-Descombes (chef d'édition), Danilo Berta

(production), Xavier Dormond (infographie). **Contact des collaborateurs**

du journal par courriel selon le modèle: prenom.nom@24heures.ch

Médiateur: Daniel Cornu (www.mediateur.tamedia.ch).

Marketing: Fabrice Schoch

Direction éditoriale: Eric Hoesli

Direction vente et marketing: Jean-Paul Schwindt.

Publicité print Suisse romande

Tamedia Publications romandes SA

1001 Lausanne - Tél. +41 21 349 50 50 - publicite.lausanne@sr.tamedia.ch

Publicité Print Suisse alémanique

Tamedia Publications romandes SA

8032 Zürich - Tél. +41 44 251 35 75 - publicite.zuerich@sr.tamedia.ch

Point annonces

Guichet: avenue de la Gare 33, 1003 Lausanne / **www.mytamedia**

référence point-annonces

Tamedia Publications romandes SA

Cellules produits numériques +41 21 349 40 48

Digital.Commercial@sr.tamedia.ch

Audience REM: 233'000 lecteurs (MACH Basic 2012-2). Tirages contrôlés

REMP/FRP. Edition totale: 71957 ex. Membre de la combinaison TOP 2

Romandie. Nouvelle échelle de rabais

Edition Le Régional SA, ER Publishing SA, homegate AG, Jobup AG,

Le Temps SA, LC Lausanne-cités SA



Services

Secours

Police	117
Pompiers	118
Ambulance, SMUR	144
Air Glaciers	1415
REGA	1414
Sauvetage du lac	117
Secours routiers	140
La Main Tendue	143
Centre d'information toxicologique	145
SOS-Enfants Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes	147
Caritas Vaud accompagnement de personnes malades ou en fin de vie	021 317 59 80

Permanences

Ardentis Clinique Dentaire 7/7 Cossonay - Lausanne - LeMont - Morges - Vevey - Villars - Yverdon www.ardentis.ch	058 234 00 00
Centrale d'accueil et d'orientation psychiatrique de l'Est Vaudois 24h/24	0800 779 779
Permanence de Longeraie Urgences chirurgicales SOS main. 24 h/24 Av. de la Gare 9	021 321 03 00
Policlinique Médicale Universitaire (PMU) Rue du Bugnon 44 Médecine interne/médecine générale	021 314 60 60
Centre de vaccination et médecine des voyages	021 314 49 39
Stomatologie et médecine dentaire	021 314 47 47
Centrale des médecins et médecins-dentistes de garde Ordonnances urgentes 24h/24 et 7j/7	0848 133 133
Permanence PMU-Flon Bâtiment Les Mercier au FLON. Urgences médicales ambulatoires. Voie du Chariot 4. Lu-sa 7 h-21 h, di 10 h-21 h	021 314 90 90
Consultation d'orthopédie et de la main de la Clinique Bois-Cerf Ouvert 5 jours sur 7 sur rendez-vous Avenue d'Ouchy 31	021 619 69 99
Pharmacies de garde	
Pharmacie 24 SA/ Lausanne 50 m de l'avenue d'Ouchy. Avenue Montchoisi 3. 8 h-24 h Sans taxe d'urgence.	021 613 12 24
Pharmacie Metro Flon Dans la gare du Flon. Place de l'Europe 5. 7 h-21 h	021 318 73 10

Pharmacie Sun Store Lausanne Gare Bâtiment CFF, quai 1. Bâtiment CFF, quai 1, place de la Gare 9. 7 h-23 h 7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.	021 324 20 20
Pharmacies de Martigny En dehors des heures d'ouverture.	
Pharmacie de Chavornay W. Leoni. Rue de la Gare 1 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.	024 441 41 69
Pharmacie Sun Store Aéroport Gare CFF/ Cointrin MM Gare CFF. 8 h-21 h 7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.	022 798 58 55
Pharmacie Collombey-Centre Centre Casino. Route de Montagnier. En dehors des heures d'ouverture: 0900 144 033.	024 471 96 12
Pharmacie Amavita/ Genève Gare Cornavin. 7 h-23 h	058 851 36 03

Pharmacie du Parc-de-Budé Servette/Petit-Saconnex. Avenue de Budé 15. Jusqu'à 23 h	022 733 21 60
Pharmacie Nouvelle Boulevard Georges-Favon 18. Jusqu'à 23 h	022 329 72 33
Pharmacie de Leysin A. et P.-A. Vaudroz. Avenue Rollier. 8 h 30-12 h, 14 h-18 h 30 Urgences (sur ordonnance).	024 493 45 00
Cercle de La Côte (région Morges-Rolle-Bière) 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture - urgences uniquement.	
Pharmacie Benu Saint-Jean/ Nyon Avenue Perdttemps 15 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.	022 361 21 57
Pharmacie de la Promenade/ Payerne Place Général-Guisan 7 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.	026 662 18 18

Pharmacie Sun Store Prilly Mailey M centre Mailey Lumières, ch. du Viaduc. 8 h-22 h 7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.	021 661 11 71
Pharmacie Sun Store/ Rennaz Centre commercial Riviera-Waro 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.	021 960 36 16
Pharmacie Benu Trois-Couronnes/ Vevey Rue d'Italie 58 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.	021 921 03 05
Pharmacie Fleury/ Villars-sur-Ollon Avenue Centrale Urgences (sur ordonnance).	024 495 11 22
Pharmacieplus de la Gare/ Yverdon-les-Bains Avenue de la Gare 10 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.	024 426 63 65